

EDITORIAL

GRANDES MANŒUVRES

Les temps où les actionnaires responsables jouissaient d'une réputation de Matamores excentriques sont bien révolus. Caisses de pensions, gestionnaires de fonds ou encore monsieur et madame tout-le-monde, il devient de moins en moins défendable pour les responsables des grandes sociétés de snober celles et ceux qui sont, en définitive, leurs propriétaires.

A la poursuite de la transparence

La dernière enquête sur le financement de la politique suisse (voir page 2) a suscité des réponses inhabituellement complètes et détaillées, même si la langue de bois n'a pas dit son dernier mot. Le sauvetage public des grandes banques explique certes en bonne partie ce pas vers la transparence, mais la tendance se confirme: les actionnaires voient leur droit à s'informer de mieux en mieux reconnu et respecté.

Pour suivre de près les faits et gestes des différentes entreprises, il faut recourir à toutes les sources fiables disponibles. Dernier exemple en date, la pho-



tographe bernoise Karin Scheidegger nous raconte ses mésaventures avec les sbires de Holcim en Inde (voir page 5). Cette situation a été évoquée lors de l'intervention d'ACTARES en assemblée générale, ce printemps.

Bien faire et le faire savoir

Au niveau institutionnel, ACTARES se profile toujours plus comme un partenaire de référence. C'est ainsi que le Fonds monétaire international, dans le cadre

de sa revue régulière de la stabilité financière des pays membres, a tenu à rencontrer notre organisation cet automne (voir page 4).

Les perspectives pour 2014 revêtent un enjeu tout particulier (voir page 3). L'ordonnance relative à l'initiative Minder est en vigueur. Toute décevante qu'elle soit, il s'agit désormais d'en tirer le meilleur parti. Le déroulement des assemblées générales se verra modifié

sur certains points, et il s'agira pour ACTARES de cultiver sa réactivité. Sans oublier notre sens critique, et en continuant, surtout, à appeler un maximum d'actionnaires à faire usage de leurs nouveaux droits.

SOMMAIRE

EDITORIAL: GRANDES MANŒUVRES	1	RÉSEAU: PAGE OUVERTE À PAIN POUR LE PROCHAIN	6
L'OMERTÀ SE FISSURE AUTOUR DE LA POLITIQUE	2	DU NOUVEAU AU SECRÉTARIAT	7
PERSPECTIVES 2014	3	ASSEMBLÉE DES MEMBRES D'ACTARES	7
E-VOTE, PLUS SIMPLE EN APPARENCE	3	NOTE DE LECTURE: PROSPÉRITÉ SANS CROISSANCE	7
ACTARES AU FMI	4	SANS ANTOINE DUCHEMIN, PAS D'ACTARES	8
FONDATION D'ACTAVOTE	4	DÉLÉGATION DES DROITS DE VOTES EN 2014	8
ENTRETIEN: KARIN SCHEIDEGGER	5	IMPRESSUM	8
HUMEUR: L'ORANG-OUTAN, MAÎTRE NUMÉRIQUE	6		

L'OMERTÀ SE FISSURE AUTOUR DE LA POLITIQUE

La troisième enquête d'ACTARES au sujet du financement de la politique par les grandes entreprises lève un coin du voile. Les banques sont devenues un peu plus transparentes, mais de grandes zones d'ombre subsistent. Et des dysfonctionnements inquiétants apparaissent ici ou là.

ACTARES s'est adressée aux vingt sociétés du Swiss Market Index (SMI) pour savoir quelles ont été leurs contributions à des partis ou des objets de votations politiques en 2011 et 2012. Cette enquête fait suite à celles portant sur les années 2007 et 2010 (voir Lettres d'information n° 17 et 22). Elle est riche d'enseignements. Auprès de certaines entreprises, la transparence est en net progrès, alors que d'autres ne se donnent même pas la peine de répondre à leurs actionnaires – ou en sont incapables.

tombé. Or, les sommes investies par economiesuisse contre l'initiative Minder démontrent l'importance politique de ce type d'organisations.

Silences inquiétants

Si huit sociétés affirment s'abstenir de tout engagement politique, trois réponses manquent. Actelion et Richemont n'ont pas jugé utile de répondre à leurs actionnaires, pas même un accusé de réception. Le cas de Novartis prête dans un premier temps à sourire: après le départ de Daniel Vasella et avant la prise de fonction de son successeur Jörg Reinhardt, personne n'était officiellement en mesure de donner suite à la lettre d'ACTARES. Est-ce pour cela que le Conseil d'administration touche des millions de francs? On ose à peine imaginer comment il aurait pu affronter une vraie crise.

ACTARES prend note des progrès et continue à exiger la transparence.

■ Communiqué d'ACTARES: <http://tinyurl.com/pehzk6x>



L'argent joue indéniablement un rôle en politique

Lumière et ombres

Est-ce le vent du boulet ressenti lors du sauvetage d'UBS qui a poussé les grandes banques à plus de transparence? Toujours est-il que les destinataires de leur soutien, les critères appliqués et les sommes en jeu sont nettement mieux connues. Les autres sociétés pratiquent encore l'écran de fumée plus ou moins dense. Swiss Re et Holcim livrent des indications partielles et les réponses de Nestlé, Roche, Givaudan et Syngenta sont si vagues qu'elles ne sont pas concluantes.

Et les campagnes?

En ce qui concerne les contributions aux campagnes politiques et aux grands lobbys, seule Julius Bär a levé le voile; pour les autres sociétés, le tabou n'est pas

L'essentiel en résumé

- 17 des 20 firmes du SMI ont répondu.
- Manquent: Actelion, Novartis et Richemont
- Sept sont actives sur le plan politique, huit s'en abstiennent.
- La finance est le secteur le plus transparent; chimie et pharma sont à la traîne.
- Montants versés aux partis politiques: de quelques dizaines de milliers jusqu'à un million de francs par an.
- Montants à des associations ou pour des campagnes: seule une entreprise donne des détails.
- Directives pour des financements politiques: presque toutes les entreprises en ont, la moitié d'entre elles les rend publiques.
- Une seule entreprise souhaite une réglementation par la loi.

PERSPECTIVES 2014

Les contacts avec les entreprises restent l'activité principale d'ACTARES. Prendre part à la mise en œuvre de l'initiative Minder est à peine moins important. Au programme: l'offre de recommandations de votes aux caisses de pension.

Remarque préalable: une part significative du travail d'ACTARES est fournie bénévolement par nombre de ses membres qui assurent une contribution non négligeable dans l'attente de l'augmentation de la part de travail rémunéré.

Groupes de travail ciblés

Pour assurer le suivi personnalisé des entreprises, se sont spécialisés les groupes de travail suivants: Nestlé, grandes banques, assurances, pharma, Syngenta, Holcim. D'autres sont en charge de la Lettre d'information, de l'établissement des recommandations de votes, de la communication et de la réflexion de fond.

Contact avec les entreprises

ACTARES suit le cours de leurs activités, pose dans ses lettres des questions détaillées, cherche le dialogue. Les interventions aux assemblées générales portent sur des problèmes non résolus et des points restés sans réponse tels que la question du climat dans la branche financière, les lacunes dans le rapport de Nestlé sur la «valeur partagée», des problèmes concernant le personnel de Holcim en Inde, des atteintes aux standards éthiques lors d'essais cliniques.

Mise en œuvre de l'initiative Minder

ACTARES a participé à la consultation concernant l'ordonnance. Le projet va dans la bonne direction mais est encore insuffisant sur la transparence dans la délégation des votes des caisses de pension. Il en est de même pour les fonds dans lesquels les caisses de pension investissent. ACTARES regrette que l'entrée en vigueur n'ait pas lieu immédiatement. Notons que l'ordonnance définitive a été rendue publique le 20 novembre, soit peu après la clôture de la rédaction de cette Lettre d'information.

Recommandations de votes ad hoc

Jusqu'ici, ACTARES a élaboré des recommandations de votes pour les 20 entreprises du Swiss Market Index (SMI). En collaboration avec zCapital, à Zoug, ce champ d'action est élargi. ACTAvote, société récemment fondée, offrira ses recommandations auprès des caisses de pensions intéressées et autres (voir page 4). ACTARES contribuera ainsi à la diversité des points de vue.

■ Position sur le projet: <http://tinyurl.com/p7y3dkv>

■ Position sur l'ordonnance: www.actares.ch > Actualité

E-VOTE, PLUS SIMPLE EN APPARENCE

Au plus tard dès 2015, les actionnaires devraient pouvoir remettre leurs consignes de vote électroniquement. Les plateformes internet mises en place à ce jour ne sont malheureusement pas sans défaut et compliquent la procédure de vote. Dans certaines entreprises, la possibilité de se faire représenter à l'assemblée générale par une autre personne disparaît en cas d'annonce de vote en ligne (voir Lettre d'information n°27).

Pour assurer le déroulement sans accroc des délégations de droits de vote lors de la prochaine saison des assemblées générales, ACTARES a interpellé des

entreprises sur leur organisation de l'e-vote. Sur 34 firmes, 28 ont répondu: six l'offrent en 2014; cinq envisagent de l'introduire plus tard; 17 n'ont pas encore pris de décision.

Concernant la délégation à une autre personne des droits de vote en ligne, Adecco est la seule entreprise à offrir cette prestation. Huit entreprises n'offrent pas cette possibilité; 19 hésitent encore. Pour l'instant, les perspectives sont peu encourageantes. Il reste à espérer que les entreprises restantes introduiront au moins des systèmes qui faciliteront réellement l'exercice des droits de vote.

ACTARES AU FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) réalise régulièrement des rapports d'expertise sur la stabilité financière des pays. ACTARES, comme représentante d'actionnaires suisses, a été invitée à un entretien avec Mme Eija Holttinen, experte financière au FMI. ACTARES a insisté sur les obstacles à la prise en compte des droits des actionnaires, les comptes-rendus lacunaires des assemblées générales (AG) et la question des rachats d'actions.

Obstacles aux droits des actionnaires

La prise en compte des droits des actionnaires se heurte à différents obstacles. Par exemple, un coût élevé d'inscription dans le registre des actions est facturé par certains intermédiaires. La participation à une AG à l'étranger est difficile, voire impossible: les banques demandent des taxes élevées, l'octroi d'une invitation ne peut se faire. Les premières tentatives de vote électronique ont mené à une restriction de la

liberté d'action: une fois enregistré, on ne peut plus déléguer ses droits de vote. Un autre sujet d'irritation concerne les procès-verbaux des AG, lacunaires ou difficilement accessibles.

Rachat de ses propres actions

Plutôt que de verser un dividende, les entreprises procèdent volontiers au rachat et à l'annulation de leurs propres actions, afin d'en provoquer une appréciation du cours boursier.

ACTARES approuve rarement ce procédé. Le plus souvent, il s'agit d'une solution de facilité. Les gains doivent être réinvestis ou distribués en dividendes soumis à l'impôt. Une autre possibilité est d'associer le personnel aux bénéficiaires. Les rachats d'actions s'effectuant sur une ligne de négoce boursier inaccessible au public, il est impossible de connaître le cours de ces opérations. Une pratique non transparente qui rend ACTARES perplexe.

FONDATION D'ACTAVOTE

Depuis l'adoption de l'initiative Minder, un besoin d'accéder aux analyses et recommandations d'ACTARES sans être membre se fait sentir. Les caisses de pensions sont les premières concernées.

Les prestations auxquelles ont accès les membres d'ACTARES ne suffisent pas à répondre aux besoins spécifiques des caisses de pensions et des autres prestataires de services financiers. Afin de proposer une solution professionnelle sur mesure, une société anonyme, ACTAvote, a été fondée fin juin à Genève.

Séparation des risques

Il n'est pas question que la charge et les risques liés à cette démarche incombent à notre association. C'est un petit groupe de personnes, proche du Comité, qui a mis à disposition le capital de la société anonyme. Cela permet également de séparer de manière extrêmement claire les intérêts des deux entités.

Réactivité

Alors que les délais de mise en œuvre de l'initiative Minder seront très courts, la réactivité d'ACTAvote prendra toute son importance. En effet, les besoins

des caisses de pensions, désormais obligées d'exercer leurs droits de votes, ne sont pas encore connus dans le détail. Les solutions proposées devront être pragmatiques et obéir aux impératifs de la flexibilité et de la rapidité.

Partenariat

ACTAvote travaillera en collaboration étroite avec la société de gestion de fonds zougnoise zCapital, qui analyse aujourd'hui déjà 150 sociétés suisses et propose ses propres recommandations de votes. Il s'agit d'un prolongement naturel du partenariat déjà en vigueur avec ACTARES (voir Lettre d'information n° 26). Cette manière de procéder permet d'élargir l'offre d'ACTAvote en proposant une focalisation sur la gouvernance, en complément de la promotion de la durabilité chère à ACTARES.

■ www.zcapital.ch

ENTRETIEN

KARIN SCHEIDEGGER

Karin Scheidegger, photographe indépendante et enseignante d'anglais, a à son actif de nombreux travaux photographiques, en Suisse et à l'étranger. Actuellement, elle travaille sur un projet artistique avec des jeunes de l'Andra Pradesh. A cette fin, elle a effectué, pour la deuxième fois, un voyage en Inde ce printemps.

ACTARES: *Un reportage photographique a été l'occasion d'une rencontre assez particulière avec la cimenterie Ambuja Cements, une filiale de Holcim. Pouvez-vous nous en retracer les événements principaux?*

Karin Scheidegger: J'étais avec mon chauffeur local en route pour prendre des clichés de la population et de sa vie quotidienne. J'ai photographié des travailleuses et travailleurs devant les portes de la cimenterie, ce qui a été à la source d'une série d'évènements choquants: nous avons été informés par les personnes en charge de la sécurité que nous n'étions pas autorisés à prendre des photos à cet endroit et priés de nous éloigner à 500 mètres du portail de la fabrique. Puis, elles nous ont poursuivis et menacés. Mon chauffeur a été battu et humilié. Quand nous avons contacté la police locale, ses employés ont refusé d'enregistrer une plainte contre le personnel de sécurité. Grâce au soutien de membres du parlement du village et de journalistes indépendants, celle-ci a été finalement acceptée. En prime, l'entreprise nous a gratifiés d'une contre-plainte imaginaire pour entrée illégale sur le terrain de la firme.

Comment évaluez-vous la situation concernant la population locale?

Ambuja Cements privilégie l'engagement de personnel temporaire. Ceci est contraire à la loi indienne selon laquelle la plus grande partie de la main d'œuvre doit être engagée directement par l'entreprise. Le personnel temporaire est souvent exploité pendant des années, ne reçoit qu'une fraction du salaire normal, suffisant à peine pour vivre, et ne bénéficie ni de prestations sociales, ni d'indemnités pour maladie. De plus, en étendant son territoire, l'entreprise confisque sans ménagement les lieux de lavage du linge des communautés villageoises et met en danger leur santé. La surexploitation de l'eau de la nappe phréatique prive les paysannes et paysans de leurs moyens de subsistance, ce qui souvent les contraint à s'engager comme temporaires.

De retour en Suisse, vous avez contacté Holcim et lui avez demandé de prendre position sur ces événements en Inde. Que s'est-il passé ensuite?

J'ai reçu un rapport d'enquête citant des faux témoignages contre nous de membres du personnel de la cimenterie. Le mari d'une politicienne du village qui m'avait soutenue à la direction de la police a été licencié sans délai par Ambuja Cements. Il y travaillait depuis de nombreuses années en tant que temporaire. Mon chauffeur a dû se présenter quatre fois devant le juge et a été enjoint de retirer sa plainte en septembre, s'il ne voulait pas s'attirer de nouveaux problèmes. Néanmoins, la plainte déposée contre lui a été abandonnée.



■ www.karinscheidegger.ch



Deux ouvrières devant la filiale de Holcim

HUMEUR

L'ORANG-OUTAN, MAÎTRE NUMÉRIQUE

par Roby Tschopp

Qui n'a pas vu le terrible clip vidéo de Greenpeace qui circule sur le web depuis trois ans? Un employé de bureau grignote distraitemment un Kit Kat de Nestlé, mais au lieu de chocolat, c'est le doigt sanguinolent d'un orang-outan qui craque sous sa dent. Délétère pour l'image de la multinationale!

A Vevey, la leçon a été retenue et l'élève aspire même à dépasser le maître. Selon le Tages-Anzeiger du 24 mars 2013, pas moins de quinze postes de travail constituent le «Digital Acceleration Team», chargé de contrôler et d'influencer les réseaux sociaux. Dans le jargon, on dit «inspire». La muse, fort vénale, consomme 12% des frais de marketing.

Les ambitions de Nestlé ne s'arrêtent pourtant pas en si bon chemin, révèle Reuters. Un partenariat est déjà conclu avec Facebook, un autre avec Google, qui s'est empressé de baptiser «Kit Kat» la dernière version de son système pour téléphones mobiles.

Les bulldozers ont détruit la forêt tropicale, patrie des orangs-outans, pour faire place aux palmiers à huile. Ils écrasent désormais la spontanéité au sein des réseaux sociaux pour ouvrir une voie royale au formage des idées.

■ Clip Greenpeace (angl.): www.greenpeace.org/kitkat/

■ Reportage Reuters: <http://tinyurl.com/nz7omx6>

RÉSEAU

PAGE OUVERTE À PAIN POUR LE PROCHAIN

Des banques suisses spéculent à hauteur de 3,6 milliards de francs sur les produits alimentaires. Des produits financiers liés aux céréales, au maïs, au sucre et à d'autres produits agricoles de base augmentent les fluctuations de prix et aggravent la faim dans le monde. Pain pour le prochain demande aux banques suisses de renoncer à la spéculation sur les aliments.

La publication en septembre 2013 d'une recherche menée par Pain pour le prochain, Action de Carême et Alliance Sud montre que dix des 14 banques analysées offrent des produits d'investissement sur des produits de base alimentaires, pour 3,6 milliards. L'acteur principal dans cette spéculation est Credit Suisse (2,4 milliards de francs).

Spéculation et explosions de prix

Des études, par exemple celle de la CNUCED et de l'EPF Zurich montrent que la spéculation sur les produits alimentaires de base a renforcé les fluctuations de prix sur le marché de l'alimentation et contribué à des famines dans de nombreux pays pauvres.



Celui ou celle qui doit consacrer jusqu'à 90% de son revenu pour son alimentation quotidienne lutte pour sa survie, quand les prix atteignent des sommets.

Le rôle de Pain pour le prochain

Le combat contre la spéculation sur les aliments lie deux éléments au cœur de la politique de développement pour Pain pour le prochain: le droit à l'alimentation et l'éthique dans l'économie. Pain pour le prochain a lancé cet automne avec Action de Carême une campagne qui combat les opérations spéculatives sur les aliments. Sur le site de la campagne, on peut, entre autres, voir un spot qui figure dans la pré-sélection de l'«edi 13», le prix suisse récompensant les films publicitaires, industriels et d'entreprise.

■ www.stopp-spekulation.ch (anglais et allemand)

■ Clip PPP: <http://youtu.be/nvXjK4Ha9oM>

DU NOUVEAU AU SECRÉTARIAT

Depuis octobre 2013, Nicole Weydknecht occupe un poste à 30% au secrétariat d'ACTARES en charge de la communication. Après avoir terminé son bachelier en histoire et sciences de l'environnement, il y a cinq ans, elle a travaillé pour différentes organisations d'utilité publique dans les domaines de la communication et de la gestion de projets où elle a acquis une expérience diversifiée du secteur des ONG. Début 2013, pour l'obtention de son mas-

ter interdisciplinaire en études africaines, elle a été volontaire en Afrique du Sud dans une des plus anciennes organisations de droits humains de ce pays. Parallèlement à une campagne locale de sensibilisation au droit du travail, elle a mené à bien une analyse sur le Corporate Social Investment d'entreprises nationales et internationales.

Nicole Weydknecht n'est pas une inconnue chez ACTARES: elle y a déjà oeuvré en 2010.

ASSEMBLÉE DES MEMBRES D'ACTARES

Début octobre s'est tenue, pour la première fois à Genève, l'Assemblée des membres d'ACTARES. Le compte-rendu détaillé de l'Assemblée est à disposition sur le site, une prestation que de nombreuses grosses entreprises suisses n'offrent pas!

ACTARES recherche plus de moyens pour le développement de ses activités sur des thèmes tels que politique climatique, présence des femmes dans les conseils d'administration, application de l'initiative Minder ainsi que pour le travail autour des banques, assurances, agrochimie, pharmas, Nestlé et, last but not least, la recherche de membres et de fonds.

Une conférence du professeur Jacques-André Schneider a traité ensuite du rôle des actionnaires responsables et de l'application du nouveau droit issu de l'initiative Minder. Cette dernière portant sur la gouvernance et les rémunérations, le conférencier a souligné la nécessité pour les actionnaires d'intervenir sur les aspects sociaux et environnementaux. Compte-rendu et comptes sur notre site.

■ www.actares.ch > Au sujet de ACTARES > Rapports

NOTE DE LECTURE

PROSPÉRITÉ SANS CROISSANCE

Face à presque tous les problèmes économiques, on prône la croissance comme panacée. Destruction de l'environnement, épuisement des ressources et changement climatique sont autant de raisons de susciter notre interrogation sur la croissance. Elle ne saurait être encore une option que pour des régions pauvres. Jackson montre qu'il est illusoire de découpler croissance économique et consommation de ressources.

Nous sommes «prisonniers de la croissance». La croissance n'est pas durable, et la décroissance déstabilise l'économie. Jackson définit ce dilemme comme «le théorème de l'impossibilité d'un bien-être permanent». Il s'est donné pour mission de montrer les chemins pour se sortir de ce piège.

Il faut changer fondamentalement sa manière de penser, définir un nouveau modèle macroéconomique de l'équilibre, se détourner de l'économie de la dette, redéfinir la notion de bien-être en se satisfaisant de ses conditions de vie, refuser le consumérisme, renforcer le rôle de l'Etat. La question de la croissance zéro est naturellement un sujet à controverse. Pas simple, mais presque toutes les propositions de réforme ont déjà été expérimentées.

■ Tim Jackson, «Prospérité sans croissance», Ed. De Boeck, 2010, 248 pages; ISBN: 978-2-8041-3275-0



SANS ANTOINE DUCHEMIN, PAS D'ACTARES

Antoine Duchemin s'est éteint le 4 juillet dernier, à Grenoble où il résidait. A 88 ans, il n'a pas survécu aux suites d'une «simple» chute.

Après avoir fondé CANES (Convention d'actionnaires Nestlé) en 1980 avec un groupe de proches, il préside toujours l'association lorsque, au milieu des années 1990, le projet d'un élargissement au-delà de Nestlé prend forme au sein du Comité. Antoine est un des moteurs de cette évolution qui, grâce à la collaboration avec l'Association des actionnaires critiques d'UBS, aboutit à la naissance d'ACTARES en 2000. Antoine n'a pas souhaité faire partie du nou-

veau Comité, mais il s'est investi dans des groupes de travail.

A côté de ce rôle créateur, il faut mentionner les apports financiers capitaux de la Fondation Duchemin en faveur d'ACTARES, jusqu'à la dissolution de la Fondation en 2010. S'y sont ajoutées de généreuses contributions personnelles comme membre.

ACTARES garde une mémoire reconnaissante de ce visionnaire de l'engagement actionnarial pour une économie durable et adresse toute sa sympathie à Jacqueline, son épouse, et à toute sa famille.

DÉLÉGATION DES DROITS DE VOTES EN 2014

Avec l'acceptation de l'initiative Minder, les caisses de pension vont avoir l'obligation d'exercer leurs droits de vote dans les assemblées générales. Il est d'autant plus important pour ACTARES de continuer à fournir aux actionnaires des entreprises du Swiss Market Index des recommandations de votes dans le sens de la durabilité. Ces dernières se basent sur des directives propres comme sur des analyses externes et internes. Critères économiques, sociaux et écologiques et respect des droits humains sont pris ainsi en compte. ACTARES peut, par exemple, refuser la décharge au conseil d'administration d'une entreprise dont la conduite des affaires lèse ces valeurs.

Pour toutes les entreprises cotées en Suisse, il est possible de déléguer ses droits de votes. En l'absence de recommandations propres d'ACTARES, celles de zCapital sont appliquées (voir Lettre d'information n° 26). Les membres qui désireraient exercer personnellement leurs droits reçoivent, sur demande au secrétariat, les recommandations d'ACTARES par courriel avant chaque assemblée générale.

■ www.actares.ch > Prestations > Délég. droits votes

IMPRESSUM

Lettre d'information n°28

Tirage en français: 900 exemplaires / en allemand: 1200 exemplaires

Ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro: Sophie de Rivaz, Antoinette Hauri, Catherine Herold, Nicolas Mattmüller, Rudolf Meyer, Jean-François Rochat, Roger Said, Sybille Schlegel-Bulloch, Annemieke Stössel, Roby Tschopp, Nicole Weydknecht

Photos: Demian – Fotolia.com, Karin Scheidegger, Pain pour le prochain

Dessin: © Chappatte dans «Le Temps», Genève – www.globecartoon.com

Mise en page/impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstr. 26, 6003 Lucerne

Impression sur papier 100 % recyclé, Cyclus Offset

Avec le soutien de la Ville de Genève, Département des finances et du logement, et de la République et canton de Genève.

Cette lettre est distribuée aux membres d'ACTARES et à toute personne intéressée

ADRESSES

ACTARES

CP 161, CH-1211 Genève 8

Tél. 022 733 35 60

CP, CH-3000 Berne 23

Tél. 031 371 92 14

E-mail: info@actares.ch

www.actares.ch

CCP: 17-443480-3